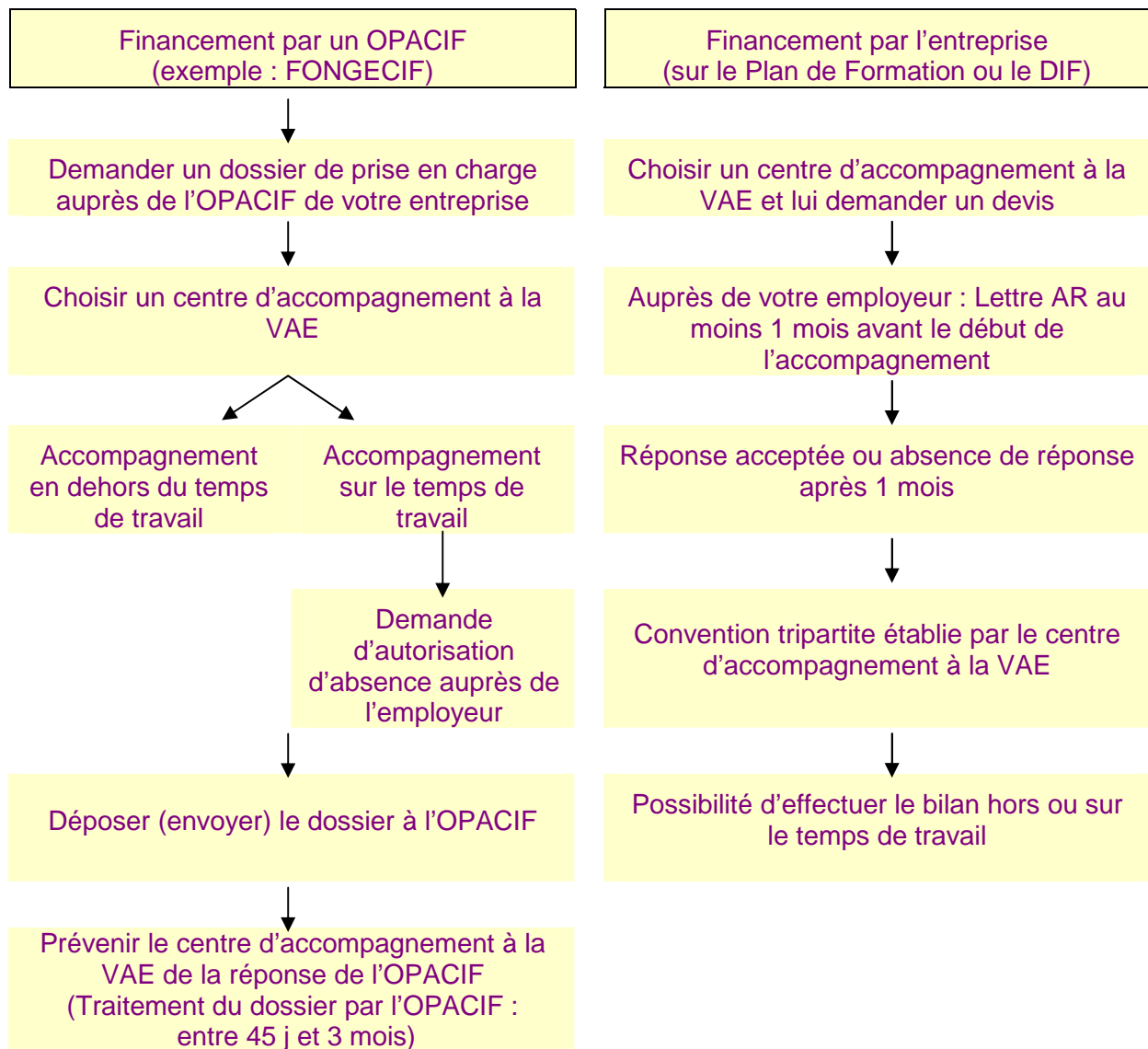


## COMMENT FINANCER SA V.A.E.

La VAE a un coût qui varie selon les organismes certificateurs, votre situation professionnelle ou encore le diplôme que vous souhaitez valider.

La prise en charge peut être partielle ou totale selon votre situation.

Tout comme un bilan de compétences, vous pouvez soit faire une demande de congé VAE auprès de l'OPACIF dont relève votre entreprise, soit demander une prise en charge par votre employeur.



Sites utiles : [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)  
[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)